



Auto-certification FATCA/CRS

Personne physique

La nouvelle réglementation fiscale exige d'AXA Assurances Vie Luxembourg S.A. de recueillir certaines informations, afin de déterminer votre résidence fiscale. Cette identification entre dans le cadre des réglementations permettant l'échange automatique d'informations incluant **FATCA*** (Foreign Account Tax Compliance Act) introduite par loi du 24 juillet 2015 et **CRS**** (Common Reporting Standard) introduite par la loi du 18 décembre 2015.

DÉCLARANT(S)

Preneur d'assurance 1

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

Nom	Prénom	
Adresse (n°/rue)		
Code Postal	Localité	Pays

Preneur d'assurance 2

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

Nom	Prénom	
Adresse (n°/rue)		
Code Postal	Localité	Pays

QUESTIONS FATCA/CRS

Avant de répondre au questionnaire, il convient de noter que, par principe, votre pays de résidence fiscale est le même que celui de votre résidence principale. Il est cependant possible que vous possédiez plusieurs résidences fiscales dans plusieurs pays à la fois. Veuillez consulter un conseiller fiscal, si vous avez des doutes quant à votre résidence fiscale; il n'appartient pas à la Compagnie de la déterminer.

1) Êtes-vous résident(s) luxembourgeois ?

Preneur 1 ☐ Oui ☐ Non **Preneur 2** ☐ Oui ☐ Non

2) Dans quel(s) pays êtes-vous résident(s) fiscal (fiscaux) ?

Preneur 1

Pays	Numéro d'identification fiscale (NIF)
Si vous n'avez pas de numéro d'identification fiscale, veuillez en préciser la raison	

Preneur 2

Pays	Numéro d'identification fiscale (NIF)
Si vous n'avez pas de numéro d'identification fiscale, veuillez en préciser la raison	

3) Êtes-vous citoyen des États-Unis ?

Preneur 1 ☐ Oui ☐ Non **Preneur 2** ☐ Oui ☐ Non

4) Êtes-vous détenteur d'un permis de résidence («Green Card») ?

Preneur 1 ☐ Oui ☐ Non **Preneur 2** ☐ Oui ☐ Non

5) Avez-vous une double nationalité, dont une des deux est américaine ?

Preneur 1 ☐ Oui ☐ Non **Preneur 2** ☐ Oui ☐ Non

6) Avez-vous renoncé à la nationalité américaine ?

Preneur 1 ☐ Oui ☐ Non **Preneur 2** ☐ Oui ☐ Non

**7) Êtes-vous une «US Person» suivant la définition FATCA reprise ci-dessous¹,
si oui, veuillez également compléter le formulaire W-9 IRS (en annexe) ?**

Preneur 1 ☐ Oui ☐ Non **Preneur 2** ☐ Oui ☐ Non

8) Présentez-vous des indices d'américanité suivant la définition FATCA reprise ci-dessous²?

Preneur 1 ☐ Oui ☐ Non **Preneur 2** ☐ Oui ☐ Non

**9) Si vous ne souhaitez pas être considéré(e) comme une «US Person» veuillez compléter
le formulaire W-8BEN (en annexe).**

Preneur 1 ☐ Oui ☐ Non **Preneur 2** ☐ Oui ☐ Non

1) Définition «US Person»

Selon FATCA, une «US Person» est définie comme étant un citoyen ou résident aux États-Unis, une société ou un partnership organisé ou constitué aux États-Unis.

Sont considérées comme «US Person» les personnes qui remplissent au moins un des critères suivants :

- Être citoyen des États-Unis.
- Avoir une double nationalité, dont l'une des deux est américaine.
- Être résident aux États-Unis.
- Les personnes qui ont séjourné aux États-Unis durant une certaine période «test de présence substantielle»:
 - Au moins 31 jours au cours de l'année civile et,
 - Plus de 183 jours au total sur l'année en cours et les deux années civiles précédentes. La méthode de calcul est la suivante : les jours de l'année en cours sont comptés en totalité ; les jours de l'année antérieure sont comptés pour un tiers ; les jours de l'année avant l'année antérieure sont comptés pour un sixième.

2) Indices d'américanité

À noter cependant qu'une personne qui n'a pas le statut «US Person» peut être considérée comme un résident fiscal américain pour d'autres raisons (disposer d'une double résidence, détenir un numéro de téléphone américain, être né aux États-Unis, être en possession d'une «Green Card»; une déclaration d'impôt conjointe avec une «US Person» (un conjoint par exemple) ou encore suite à une demande de renonciation à la nationalité américaine).

OBLIGATION DE DÉCLARATION

Je m'engage (nous nous engageons) à informer AXA Assurances Vie Luxembourg S.A., sans délai et par écrit, de tout changement qui pourrait affecter les informations contenues dans ce formulaire. Un nouveau formulaire devra être complété le cas échéant, afin de prendre en compte ces modifications.

En cas de non-respect de cette obligation, ma (nos) responsabilité(s) pourra(ont) être engagée(s) par AXA Assurances Vie Luxembourg S.A. pour les conséquences de ce manquement.

Je certifie (Nous certifions) après avoir examiné les informations contenues dans le présent formulaire, que celles-ci sont au mieux de ma (notre) connaissance et en ma (nos) conviction(s) exactes, précises et complètes.

DEVOIR DE COLLABORATION ET AUTORISATION

Je m'engage (nous nous engageons) à fournir à AXA Assurances Vie Luxembourg S.A. toute information et tout document justificatifs qui seront nécessaires, afin d'établir ma (notre) résidence fiscale.

Je déclare (nous déclarons) être informé(s) qu'AXA Assurances Vie Luxembourg S.A. communiquera ces données, dans les conditions et limites prescrites par la loi luxembourgeoise, aux seules personnes ou autorités compétentes pour qui la loi impose ou autorise la transmission de telles informations, dans les limites et conditions fixées par l'article 300 de la loi luxembourgeoise sur le secteur des assurances du 7 décembre 2015.

Par ailleurs, AXA Assurances Vie Luxembourg S.A. ne pourra être tenue pour responsable des restrictions qui pourraient être imposées au(x) Preneur(s) dans le cadre des obligations légales et/ou réglementaires auxquelles elle pourrait être soumise.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

J'accepte (Nous acceptons) que les informations personnelles me (nous) concernant soient collectées afin de pouvoir établir ma (notre) résidence fiscale en vertu des procédures d'échanges d'informations en vigueur** (comme décrit ci-dessous). Conformément à la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, relatif aux données personnelles vous concernant. Vous possédez également un droit d'opposition pour des motifs légitimes sur l'ensemble de vos données que vous pouvez exercer sur simple demande écrite adressée à notre siège, AXA Assurances Vie Luxembourg S.A. 1 Place de l'Étoile L-1479 Luxembourg - B.P. 1661 L-1016 Luxembourg.

Le(s) Déclarant(s) confirme(nt) avoir reçu une copie du présent formulaire.

Fait à _____, le _____

Signature(s) du (des) Déclarant(s), précédée(s) de la mention «lu et approuvé»

* FATCA

Foreign Account Tax Compliant Act est une réglementation fiscale américaine visant à lutter contre l'évasion fiscale et qui garantit une transparence fiscale par le biais d'un échange automatique d'informations entre les autorités fiscales américaines et les autorités signataires dont le Luxembourg fait partie.

** CRS

Le Common Reporting Standard est issue d'une proposition de l'OCDE, dont l'objectif est de garantir une transparence fiscale, par le biais d'un échange automatique d'informations entre les autorités fiscales signataires. Cette proposition a été adoptée par l'Union Européenne en 2014 (Directive 201/107/UE) et transposée au Luxembourg le 18 décembre 2015.